



La planification communautaire - Région des Laurentides

Plan local d'actions MRC Deux-Montagnes

**Agir ensemble et en harmonie pour améliorer
l'intégration des personnes de 16 à 24 ans**

Penser globalement, agir localement

Septembre 2006

Origine et démarches de la planification communautaire 16-24 ans

En 2004, les dirigeants d'Emploi-Québec, de Service Canada, de l'Agence de développement des réseaux de santé et services sociaux et des ministères de l'Éducation et de la Sécurité du revenu constatant la difficulté d'harmoniser les interventions auprès des jeunes en difficulté d'intégration se sont rencontrés et ont convenu « d'entreprendre une démarche de concertation élargie en partenariat avec différents organismes œuvrant auprès des jeunes afin d'améliorer leur intégration socioprofessionnelle ».

Un comité de travail formé de représentants de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux (ASSS), de Carrefours Jeunesse Emploi (CJE), du Forum Jeunesse des Laurentides, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, d'Emploi-Québec et de la Sécurité du revenu, des Partenaires pour la réussite éducative des Laurentides (PREL) et de Service Canada a travaillé à l'élaboration de la démarche et de son contenu pour en venir à un mandat précis : la mise en place d'un plan communautaire visant la continuité des services aux jeunes de 16 à 24 ans qui a été nommé Projet 16-24.

Plusieurs objectifs étaient reliés à la mise en place de cette planification communautaire dont les trois suivants :

- établir des portraits de situation de personnes appartenant à des segments de population spécifiques;
- établir un portrait de l'offre de services spécifiques aux jeunes de 16-24 ans sans diplôme et en difficulté;
- mobiliser les différents acteurs et les amener à travailler ensemble pour mettre en place le plan communautaire.

Diverses activités de consultation, tant avec des groupes de jeunes qu'avec des acteurs et intervenants œuvrant avec la clientèle 16-24 ans, ont eu lieu pour réaliser ce plan communautaire dont huit rencontres publiques d'une demi-journée en MRC au cours desquelles les grandes orientations et les cibles de résultats prioritaires ont été définies.

Quelques mois plus tard, on a procédé à une autre rencontre des intervenants, ceux qui avaient pris part à la première rencontre publique, dans chaque MRC des Laurentides en vue d'établir le plan local d'actions pour chacune d'elles qui identifie des objectifs spécifiques à atteindre selon le territoire de chacun et des moyens et actions pour y arriver.

Le comité des partenaires 16-24 ans Laurentides composé de l'Agence des services de santé et des services sociaux des Laurentides, de Service Canada, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, division Laurentides, d'Emploi Québec Laurentides et du Forum jeunesse des Laurentides a confié au Forum jeunesse des Laurentides la dernière étape de la planification communautaire soit la mise en place des plans locaux d'actions et la diffusion de ceux-ci aux divers intervenants qui ont participé à cette planification communautaire.

Orientation commune pour l'ensemble des territoires

Une priorité et orientation commune à l'ensemble des territoires des Laurentides est ressortie lors de ces rencontres publiques et a été validée par les participants. Le plan communautaire et les plans locaux d'actions s'inspirent de cette priorité pour améliorer la situation face à l'intégration des 16 à 24 ans. Cette priorité est : mettre au centre des préoccupations de la collectivité (individus et organisations des divers milieux) des processus d'intégration des jeunes de 16 à 24 ans pour que davantage de jeunes de 16 à 24 ans choisissent les réalités et les territoires des MRC de la région des Laurentides pour bâtir leurs projets de vie.

De plus, on a aussi suggéré que l'inclusion de processus d'intégration des personnes de 16 à 24 ans devienne une condition sine qua non de reconnaissance de la compétence des promoteurs de projets à recevoir du financement public pour la réalisation de projets visant l'amélioration de l'intégration des 16 à 24 ans des différents territoires de la région des Laurentides

On veut également que les personnes de 16 à 24 ans qui participent à des parcours d'intégration apportent leur contribution à la société plutôt que d'être de simples récepteurs d'aide.

Composantes d'action

- ❑ Les outils appropriés pour réussir : l'établissement de liens de confiance et un travail d'accompagnement soutenu
- ❑ Le défi à relever : le temps consacré à l'accompagnement
- ❑ L'enjeu communautaire des Laurentides : le développement d'une volonté commune de travailler de concert sur la dimension de l'intégration

Conclusion

À ce jour, en octobre 2006, les plans locaux d'actions sont définis pour chaque MRC selon les caractéristiques propres à son territoire. Des objectifs clairs sont identifiés et plusieurs représentent de bons défis à relever pour qu'enfin les jeunes de 16 à 24 ans vivant des difficultés d'intégration soient soutenus, mieux encadrés et surtout que leurs idées et opinions soient prises en considération et qu'ils puissent faire partie du développement futur de la société. Des actions et des moyens sont proposés pour atteindre les objectifs, mais un seul fait demeure, ces plans d'actions, les plus complets et précis soient-ils, ne peuvent se réaliser sans la mobilisation et l'engagement des différents et nombreux acteurs du milieu. Sans la participation soutenue et harmonieuse de ces acteurs socioéconomiques, politiques, institutionnels ainsi que des efforts de la collectivité, les jeunes de 16 à 24 ans auront toujours du mal à s'intégrer dans la société.

Maintenant que les plans d'actions sont diffusés et redistribués dans chaque MRC, il n'en tient qu'à elles et à leur communauté de donner une suite à ce riche travail amorcé lors de rencontres de concertation. Des actions peuvent déjà être entreprises à court terme et qui apporteront un résultat presque immédiat, tandis que d'autres s'échelonneront sur du moyen et long terme et demanderont peut-être une plus grande volonté de réussir et des investissements financiers plus grands.

Trois façons de considérer le plan communautaire :

- ❑ concevoir la mise en place du plan communautaire comme un chantier mobilisateur
- ❑ intégrer dans le plan communautaire un volet de sensibilisation à la « cause »
- ❑ implanter et animer le plan communautaire de façon à ce que l'intégration des 16-24 ans soit perçue et traitée comme un facteur de développement des communautés, tant sur les plans social qu'économique

Organismes jeunesse, organismes sociocommunautaires, organismes de développement économique et de l'emploi, établissements scolaires ou de santé, travailleurs sur le terrain, regroupements de gens d'affaires et tous les autres, relevons nos manches et travaillons en étroite collaboration pour offrir à tous ces jeunes, qui le méritent bien, des services appropriés et surtout en continuité l'un de l'autre.

Voici le plan d'actions de votre MRC.

Légende

- \$ Petit à moyen investissement
- \$\$ Gros investissement
- \$\$\$ Très gros investissement

Leviers spécifiques pour agir sur l'intégration socioprofessionnelle des 16 à 24 ans en MRC Deux-Montagnes

- Amener les 16-24 ans à vivre une plus grande diversité d'expériences et à découvrir, notamment par la voie de plus nombreux stages en milieux de travail, des secteurs, des domaines et des métiers diversifiés.**
- Proposer aux jeunes des stages mieux encadrés qui soient de véritables outils d'apprentissage et de soutien à l'intégration socioprofessionnelle.**
- Agir de façon responsable et mettre en valeur des activités de travail visant une finalité autre que l'argent et la consommation.**
- Intégrer les jeunes de 16 à 24 ans dans les instances de réflexion et de concertation et mettre en place les conditions nécessaires pour qu'ils participent aux décisions.**
- Adapter les services aux besoins spécifiques des personnes et transformer les écoles et centres de formation en milieux de vie et d'expression.**
- Poursuivre et approfondir ce qui se fait déjà en matière de soutien de l'intégration des jeunes et mobiliser le milieu autour de l'inclusion sociale.**
- Mettre en place une campagne de promotion de l'agir responsable et faire en sorte que les personnes de 16 à 24 ans en soient les artisans.**
- Travailler au développement des compétences des parents pour en faire des accompagnateurs d'intégration socioprofessionnelle de leurs enfants.**
- Faire de l'amélioration de l'état de santé mentale et du mieux-être de base (manger, se loger) des jeunes une responsabilité personnelle.**

Cible de résultats # 1				
Mobiliser la communauté autour d'un projet intégrateur commun				
Objectifs spécifiques	Actions-Moyens	« Acteurs » concernés/à impliquer	Échéance et coûts	Indicateurs de réussite
1. S'engager avec différents acteurs du et hors territoire à une continuité d'action auprès du jeune pour avoir plus de poids politique	❖ Liens avec le RPDS ❖ Engagements précis et signés par tous les acteurs du territoire qui se retrouvent sur le parcours des jeunes	RPDS	Moyen à long terme	Des jeunes en mesure de suivre les parcours
2. Établir des partenariats avec les divers acteurs du territoire et faire des alliances pour aller chercher le privé afin d'obtenir plus d'argent		CLD, CJE, CHAMBRES DE COMMERCE, CIBLE,		
3. Sensibiliser les parents sur les difficultés d'intégration socioprofessionnelle des jeunes pour les amener à agir ensemble pour les aider				
4. Développer (ou améliorer) des programmes de formation professionnelle pour constituer une offre de formation plus alléchante pour les jeunes et davantage pertinente par rapport aux activités sur le territoire et celles en émergence (trouver des solutions aux problèmes administratifs et financiers qui limitent le renouvellement et l'actualisation de l'offre)	❖ Profiter de la portée des impacts d'activités comme les compétitions des métiers pour faire de la sensibilisation et entraîner la mobilisation d'un plus grand nombre de personnes de divers horizons	Municipalités		
5. Préparer avec les jeunes concernés des plans de transition avec des employeurs avant la fin de la période de formation		Collectivités du territoire		
6. Développer avec les jeunes des activités au cours desquelles les jeunes peuvent mettre en valeur leurs savoir-faire et leurs idées	❖ Expo-sciences ou exposition d'œuvres artistiques au centre commercial réalisée hors de l'école avec l'aide de différents intervenants : ville, CJE, etc.		Moyen terme \$	

Cible de résultats # 1				
Mobiliser la communauté autour d'un projet intégrateur commun				
Objectifs spécifiques	Actions-Moyens	« Acteurs » concernés/à impliquer	Échéance et coûts	Indicateurs de réussite
7. Subvenir au besoin primaire des jeunes de se nourrir tout en lui proposant des activités lui permettant d'assurer lui-même sa survie	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Ouverture d'une cuisine collective : apprendre à cuisiner, connaître divers aliments et notions sur la nutrition et la santé, développer l'autonomie et des compétences culinaires ❖ Création d'un jardin communautaire avec l'aide d'ainés ou retraités, chaque jeune est responsable de sa section. Par la suite, les légumes récoltés serviront à la cuisine collective ou aux ateliers de cuisine. Les participants repartent avec le repas cuisiné. Si un jeune ne s'est pas bien occupé de sa partie, on ne pourra utiliser ses légumes pour cuisiner donc, un manque pour tous les autres 	Professionnels de la santé, experts en cuisine, CLD, Chambre de commerce, communauté, aînés, retraités	Moyen à long terme \$\$ Moyen terme \$	
8. Échanger avec chacun des jeunes et identifier avec lui des opportunités de s'impliquer et de sen mêler pour se faire une place qui lui ressemble dans le milieu	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Plateaux de travail de type coopératif tel « OKA EXPRESS », vaste lieu d'intégration et de formation (sur le site de l'Abbaye, Pères Trappistes) 			
9. Créer des mécanismes de référence « passerelles » entre les organismes	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Création d'une liste, d'un inventaire des intervenants locaux pour identifier et connaître les autres services offerts dans la région (chaque organisme devrait en avoir une copie) 	Intervenants jeunesse locaux	Court terme \$ (embauche de la personne pour le faire)	
10. Assumer la responsabilité d'établir une première rencontre avec un intervenant d'un nouveau service vers qui le jeune est référé / introduire le jeune afin qu'il soit attendu et qu'il se sente plus confiant pour briser la glace	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Premier appel de contact auprès d'un nouveau service effectué par l'intervenant répondant pour déterminer la bonne personne ressource et y référer le jeune selon le besoin identifié –Chantier jeunesse d'accompagnement ❖ Suivi téléphonique à l'organisme où le jeune a été référé 		Court terme Court terme	
11. Sensibiliser chaque personne du territoire à la continuité requise dans le milieu et promouvoir ce qui existe déjà par un projet commun	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Porte-parole et répondant régional pour faire connaître les besoins et le milieu à la population en ayant recours à leur notoriété ❖ Développement du travail de rue en fournissant les ressources essentielles (local, argent, intervenants, etc.) ❖ Publication dans le journal local, dans le site Internet des organismes jeunesse et gouvernementaux d'articles et de publicité sur les services à offrir aux jeunes ❖ Allocution du porte-parole lors de dîner d'affaires, d'événements sociaux 		\$ \$\$ \$	

Cible de résultats # 1				
Mobiliser la communauté autour d'un projet intégrateur commun				
Objectifs spécifiques	Actions-Moyens	« Acteurs » concernés/à impliquer	Échéance et coûts	Indicateurs de réussite
12. Prévenir le décrochage scolaire dès la 5 ^e année du primaire par diverses activités tout en aidant ces jeunes à découvrir de nouvelles passions	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Conférences et ateliers sur le décrochage scolaire et ce que ça implique par des intervenant jeunesse ❖ Témoignages donnés par des raccrocheurs qui ont réussis ❖ Activités scolaires et parascolaires : atelier-conférence thématique, atelier culturel et artistique, etc. ❖ Stage d'un jour dans divers milieux : scientifique, journalistique, restauration, métiers manuels, etc. ❖ Conception et gestion d'une petite entreprise dans l'école dans le cadre du Concours québécois en entrepreneuriat – volet étudiant 		<p>Court terme \$</p> <p>Court terme</p> <p>Moyen et long terme</p> <p>Moyen terme</p>	
13. Sortir les jeunes de la spirale sans fin de la dépendance aux programmes (assistance-emploi – programme ponctuel de retour aux études – petits boulots – assurance-emploi – chômage – assistance-emploi) avec l'aide du milieu	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Présence accrue des travailleurs de rue sur le territoire et augmentation de leurs moyens pour qu'ils puissent organiser des activités de mobilisation à partir des jeunes de la rue 		\$\$	
14. Transformer les pratiques des milieux scolaires et ouvrir les écoles et lieux de formation sur le milieu de vie et les personnes des collectivités d'appartenance	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Stage d'un jour dès le 3^e cycle du primaire dans différentes entreprises pour faire connaître divers milieux et pour préparer l'éventuelle transition vers le marché du travail ❖ Entrepreneuriat étudiant associé avec de vrais entrepreneurs – mentors ❖ Visite de travailleurs de différents milieux dans les classes pour discuter de leur emploi et du milieu dans lequel ils évoluent ❖ Circuits de découverte des activités et entreprises du milieu et des visites d'entreprises (dépanneur, club vidéo, entreprises agricoles, métiers artisanaux, etc.) 	Enseignants, employeurs de tous les milieux, Chambre de commerce	<p>Court à moyen terme \$</p> <p>Moyen terme</p> <p>Court et moyen terme</p> <p>\$</p>	

Cible de résultats # 2				
Se doter d'une vision de société originale et stimulante				
Objectifs spécifiques	Actions-Moyens	Acteurs concernés/à impliquer	Échéance et coûts	Indicateurs de réussite
1. Retisser un filet social 2. Rehausser l'estime de soi chez les jeunes	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Accroître les capacités du territoire de répondre à la forte augmentation des demandes du côté de la banque alimentaire ❖ Prolongement des heures d'ouverture de la clinique des jeunes ❖ Engagement d'une nouvelle ressource spécialisée en santé mentale 	<p>Chacune des personnes en position d'accompagner les jeunes vers des services comme la Clinique des jeunes</p> <p>Institutions sur le plan national / s'accrocher à une campagne nationale de promotion de la jeunesse</p>	<p>\$\$</p> <p>Long terme \$\$</p>	<p>Une pratique de référencement personnalisée</p> <p>De jeunes parents davantage responsables</p>
3. Développer des approches de prévention pour faire face à l'augmentation de la violence chez les jeunes et pour mettre davantage les jeunes à l'abri du recrutement des gangs de rue et des propositions des réseaux et d'activités de prostitution	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Ateliers conférences sur des thématiques précises réunissant différents intervenants tels que travailleurs de rue, centre de désintoxication, policier, jeune ayant fait partie de gang de rue, ex-toxicomane et ex-prostitué(e) donnés dans des lieux publics 		Moyen terme \$	De jeunes enfants davantage en santé
4. Rejoindre les jeunes qui demeurent inaccessibles (dans les sous-sols) 5. Utiliser des approches de concertation personnalisées pour chaque jeune ayant des difficultés récurrentes d'intégration	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Aller à la rencontre des jeunes sur le terrain ❖ Proposer des passerelles à chaque jeune pour lui permettre de demeurer en cheminement d'intégration socioprofessionnelle ❖ Ententes de maillage inter-partenaires pour ne pas échapper de jeunes 			Devenir aussi bon que le CLSC des Faubourgs à Montréal
6. Développer les relations intergénérationnelles entre les parents et enfants, entre les aînés et les jeunes afin de briser les préjugés de chacun et de les rapprocher	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mise sur pied d'une coopérative d'aide et d'accompagnement (ex.: aide aux devoirs, formation à un métier, approche de compagnonnage, etc.) en collaboration avec des aînés, des parents et des jeunes ❖ Jumelage entre jeunes et aînés dans des résidences pour personnes âgées à proximité de la résidence du jeune : tâches domestiques ou cours d'informatique contre de l'aide aux devoirs, confident, notions de base en cuisine, mécanique, menuiserie, couture, tricot, etc. ❖ Ligne téléphonique spéciale pour que les jeunes parents puissent demander de l'aide à des aînés (aînés bénévoles qui apportent leur aide selon leur expertise) 	CLD, Communauté,	Moyen terme \$	Des interventions établies à partir du jeune
7. Soutenir les jeunes parents et leur permettre de développer leur capacité parentale en étant jumelés à un réseau de « grands-parents aidants »	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Rencontre mensuelle avec les aînés et les jeunes parents dans les locaux du CLSC pour apporter un appui et trouver des solutions aux problèmes que vivent les jeunes parents 		Moyen et long terme	Un plus grand nombre de jeunes qui s'en mêlent ou qui chapeautent l'action
			Moyen à long terme \$	
			Moyen et long terme \$	

Cible de résultats # 3				
Travailler à la mise en valeur du temps consacré à l'accompagnement des jeunes				
Objectifs spécifiques	Actions-Moyens	« Acteurs » concernés/ à impliquer	Échéance et coûts	Indicateurs de réussite
1. Établir une grille de suivi pour connaître le cheminement du jeune sans entrave à ses droits en matière de respect de la confidentialité	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Création d'un portfolio personnalisé pour chaque jeune relatant son cheminement ❖ Établissement d'ententes de partage d'information entre les divers organismes de la MRC afin de faciliter l'intégration des jeunes dans de nouvelles plates-formes de cheminement (modèle de procuration entre paroisses) 	Travailleurs de rue Stratégie jeunesse et Plan clinique	Court et moyen terme \$ Court et moyen terme	
2. Aller chercher le jeune sur le terrain pour connaître sa situation et ses besoins et pour l'amener à s'impliquer dans sa communauté	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Rémunération des jeunes en contrepartie de leur contribution et implication (les payer pour qu'ils viennent s'en mêler) ❖ Approche orientante qui fait partie de la mission des organismes ❖ Programme <i>Prends ta place</i> peut les inciter à s'en mêler 	Approche orientante MELS, COMMISSION SCLAIRE Collectivement sur le modèle CIBLE		
3. Financer les organismes à leur juste valeur		Forum jeunesse		
4. Donner un lieu pour jeunes en difficulté pour manger et obtenir soutien, se remettre en mouvement	❖ Réouverture du Café de la Paix en impliquant les jeunes dans la réalisation des tâches quotidiennes du Café	<i>Travailler ensemble pour créer la proximité des offrants (Table 12-19 sur la réussite éducative ; Regroupement des partenaires en développement social)</i>	Moyen et long terme \$\$	
5. Outiller le travailleur de rue	❖ Donner les outils aux travailleurs de rue		\$\$	
6. Mettre en valeur le filet social par des engagements individuels et collectifs en étant des acteurs d'intégration de premier plan pour les jeunes et en développant le réflexe de référence pour encore mieux aider les jeunes	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Accueil et traitement adéquate des cas de jeunes au lendemain d'une x^e tentative de suicide ❖ Inventaire des ressources du milieu dans chaque organisme pour s'y référer et l'utiliser à bon escient. Collaboration requise entre chaque organisme. Faire des suivis de l'un à l'autre surtout dans des cas lourds 		Court à moyen terme	
7. Engagement et répertoire				

Cible de résultats # 4				
Utiliser la dynamique de concertation actuelle pour passer à l'agir dans la MRC (élargir les champs d'action pour inclure, par ex. : lutte à la pauvreté ; suivis d'amélioration de la santé mentale des 16-24 ans ; etc.)				
Objectifs spécifiques	Actions-Moyens	« Acteurs » concernés /à impliquer	Échéance et coûts	Indicateurs de réussite
1. S'entendre pour établir et diffuser une déclaration de principe qui affirme que tout jeune entrant dans un lieu de service d'une organisation partenaire obtienne une réponse à son besoin ou soit référé vers un répondant en capacité de l'accompagner 2. Réaménager l'offre de services de type « passerelle d'accompagnement » pour permettre aux jeunes de demeurer dans des programmes d'accompagnement pertinents le temps requis pour développer son autonomie et se maintenir en cheminement par lui-même	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Inventaire des ressources du milieu dans chaque organisme pour s'y référer et l'utiliser à bon escient. Collaboration requise entre chaque organisme. Faire des suivis de l'un à l'autre surtout dans des cas lourds ❖ Chantier d'accompagnement ❖ Ex. : programme du Grenier Populaire où les taux de placement des personnes en capacité de s'intégrer sont très élevés 		Court à moyen terme \$	
3. Prendre les moyens nécessaires et se doter des processus requis pour mettre des jeunes au cœur des efforts concertés pour améliorer l'intégration socioprofessionnelle des 16 à 24 ans 4. Aller chercher et soutenir les jeunes pour qu'ils soient actifs dans la cellule 12-18 ans	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Agir comme une véritable PME de l'intégration socioprofessionnelle et faire en sorte que les actions posées aient des impacts positifs et fassent changer la situation / Établir les bilans, faire les suivis requis et mettre en place de nouvelles solutions au besoin, sur mesure et juste à temps ❖ Rencontre informative avec les plus jeunes dans des maisons de jeunes sur le bénévolat et ses avantages pour ainsi les sensibiliser à l'intégration socioprofessionnelle 		Court terme \$	
5. Mobiliser les collectivités et le milieu de vie	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Création d'un comité de jeunes de toutes allégeances de la MRC pour que celui-ci serve de lien entre les jeunes et les organismes et que l'information y circule bien 		Moyen et long terme	

Planification communautaire pour l'amélioration de l'intégration socioprofessionnelle des personnes de 16 à 24 ans - Plan local d'action de la MRC Deux-Montagnes

Cible de résultats # 5				
Travailler en continuité, dès la petite enfance, de façon préventive, pour préparer les jeunes à être les acteurs de leur intégration socioprofessionnelle				
Objectifs spécifiques	Actions-Moyens	« Acteurs » concernés /à impliquer	Échéance et coûts	Indicateurs de réussite
1. Sensibiliser et mettre en valeur le travail comme étant un outil pour se réaliser, dès le niveau primaire 2. Intégrer l'« approche orientante » dans chacune des activités en lien avec les jeunes 3. Valoriser le travail manuel	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Création d'un comité de jeunes élèves du primaire bénévoles à travers la commission scolaire et la MRC ❖ Visite des jeunes lors de portes ouvertes dans les centres de formation professionnelle et aux adultes ❖ Mise sur pied d'un salon de l'emploi avec seulement des emplois manuels se retrouvant dans les entreprises de la MRC, avoir des travailleurs sur place et certains équipements ❖ Semaine thématique des métiers manuels dans des écoles, centres commerciaux (tournée) avec des travailleurs et leurs équipements, stand d'informations 	Commissions scolaire Centre de bénévolat CSSS Employeurs Centres commerciaux	Court à moyen terme Moyen terme \$\$ Moyen terme \$	
4. Convenir d'un processus commun de suivis auprès des jeunes sur un long terme afin de travailler dans une véritable vision de continuité et d'intégration sociale et professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Se donner les moyens de retracer le jeune sur une période d'au moins 5 ans pour ainsi infléchir la roue de la pauvreté 	Tous les acteurs du milieu travaillant à tisser des liens plus serrés et à convenir d'un agir ensemble adapté aux jeunes		
5. Agir ensemble avec les jeunes 6. Tisser un lien social avec chacun des jeunes à partir de la communauté locale	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Ajouter des démarches de validation des plans d'action auprès des jeunes. ❖ Ajouter une démarche de mise en commun régionale ❖ Impliquer les personnes de la collectivité d'appartenance 	Plus de travailleurs de rue car se sont eux qui nous indiquent comment et où agir (propreté, nourriture, sécurité, santé, etc.)		
7. Changer d'orientation et adopter des attitudes et des pratiques s'articulant autour du soutien pour réussir les démarches plutôt que sur des actions curatives de réparation 8. Motiver plus les jeunes	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Constituer un véritable réseau de soutien par des pratiques intégrées de référence personnalisée / Impliquer le jeune pour mettre à jour le réseau et faire évoluer les pratiques ❖ Mettre en place des actions visant le développement de la responsabilisation de chacun des jeunes (ex. : amener les jeunes à faire face à des choix entre « la dépendance à la soupe populaire » ou la participation active dans un parcours encadré de cheminement personnel ❖ Démarche intégrée pour raccrocher les jeunes à une école désireuse de voir chacun réussir sa vie (versus lutter contre le décrochage) ❖ Atelier de réflexion sur les conditions nécessaires pour réussir les parcours entrepris et sur les solutions pour maintenir ces conditions favorables (ex. : Ateliers du programme « Ma place au soleil » 	Emploi-Québec Les jeunes		

Cible de résultats # 5				
Travailler en continuité, dès la petite enfance, de façon préventive, pour préparer les jeunes à être les acteurs de leur intégration socioprofessionnelle				
Objectifs spécifiques	Actions-Moyens	« Acteurs » concernés /à impliquer	Échéance et coûts	Indicateurs de réussite
9. Rejoindre tous les jeunes qui en ont besoin en resserrant le filet 10. Passer d'une situation où les acteurs disent respectivement faire des miracles avec ce qu'ils ont à une situation de multiplication des impacts des actions regroupés dans une stratégie commune visant l'intégration sociale et professionnelle des personnes de 16 à 24 ans	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Création d'une entreprise d'insertion telle que POP dans Deux-Montagnes avec des ententes de partenariat spécifiques (financier, fournisseurs de nourriture, meubles, etc.) ❖ Implication des jeunes dans la mise sur pied et la gestion de cet organisme, construction, rénovation, cuisine, commissionnaire, charge de l'entrepôt, etc. avec la collaboration d'intervenants qualifiés ❖ Ouverture d'un lieu ouvert à l'accueil de tous les jeunes, en tout temps, pour toute question, sans poser de conditions 		Actions à prendre à court terme mais qui s'échelonnent à long terme \$\$	